ENTRETIEN DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

CLEARFOX NATURE

➢ Description du dispositif

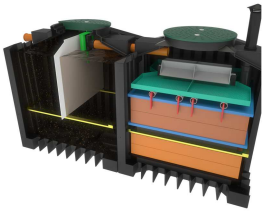

Le système CLEARFOX NATURE est un dispositif de traitement basé sur la filtration des effluents à travers différentes couches de média en polypropylène. Il est constitué de 2 cuves (modèle 4 EH) ou 3 cuves (modèles 5 et 6 EH) :

- un ou deux compartiments de prétraitement (décanteur primaire dans lequel sont stockées les boues),
- un compartiment de traitement dans lequel se trouve le massif filtrant. Les eaux sont épurées en traversant le filtre.

Les eaux traitées sont récupérées en fond de cuve.

Une alarme (tige flotteur) permet de prévenir en cas de saturation du filtre.

➢ Entretien et maintenance du système

L'entretien du système d'assainissement non collectif est important pour lui garantir une durée de vie optimale et éviter tout dysfonctionnement ou colmatage du filtre.

Les conditions d'entretien et de maintenance de votre installation sont présentées de manière détaillée dans le **guide utilisateur** qui vous a été remis par votre installateur.

Vidange des boues →

Lorsque la hauteur de boues dépasse 50% du volume utile de la fosse, **tous les ans.**

Contactez votre SPANC s'il dispose d'un service d'entretien
OU BIEN contactez un vidangeur de votre choix.

Une décanteur non vidangé risque de provoquer un entrainement de particules vers le filtre et peut provoquer son colmatage prématurément.

Entretien et maintenance de la filière →

- **Décanteur** : vérifier et nettoyer si besoin les raccordements hydrauliques et le préfiltre, sonder le niveau de boues, nettoyer l'ouvrage en éliminant les dépôts. **Massif compact** : nettoyer au jet la bascule de répartition et le plateau de répartition, vérifier l'état de la surface du filtre (tous les 6 mois), sortir le flotteur de sa conduite et nettoyer les éventuels dépôts, nettoyer la ventilation.
- Le guide ne prévoit pas le remplacement de matériaux.

SI VOUS SOUHAITEZ UN CONTRAT D'ENTRETIEN ANNUEL DE VOTRE DISPOSITIF, RENSEIGNEZ-VOUS AUPRES DE VOTRE INSTALLATEUR (150 A 200 €/ AN).

➢ Conseils et recommandations

Il est conseillé de surveiller régulièrement l'ensemble des équipements. Cette simple surveillance visuelle, qui prend 10 minutes, permet de vérifier le bon fonctionnement de votre filière et de détecter très rapidement un dysfonctionnement.

Vérifiez le bon écoulement des effluents et l'absence d'eaux stagnantes. Assurez-vous qu'il n'y a pas d'odeurs anormales. Contrôlez l'aspect visuel du rejet ; un rejet trouble ou contenant beaucoup de particules en suspension peut être le signe d'un dysfonctionnement.

Pour vous aider :

- Si vous constatez des dysfonctionnements de votre assainissement individuel, contactez votre installateur et/ ou le SPANC.
- Pour tout renseignement sur votre filière ou sur les conditions de son entretien et sa maintenance, contactez votre S.P.A.N.C.

ASSOCIATION DES TECHNICIENS DE SERVICES PUBLICS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF DES PYRENEES ATLANTIQUES
ATANC 64

PYRENEES ATLANTIQUES
LE DEPARTEMENT

CARNET D'ENTRETIEN

Vidange des boues

Date de la vidange	Prestataire

Pensez à garder le bon de vidange qui vous sera fourni par le prestataire, il vous sera demandé par le SPANC lors du contrôle de l'installation

Entretien du système

Date de l'intervention	Opérations effectuées

Observations

……
……
……
……
……